

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU JEUDI 11 NOVEMBRE 2010**

Étaient présents :

Membres de l'administration :

M. Faure, Chef d'établissement, proviseur.  
M. Mateo, Adjoint au chef d'établissement, proviseur adjoint.  
M. Ansart, Adjoint au chef d'établissement, gestionnaire agent comptable.  
M. Broseta-Dupré, Consul Honoraire de France à Valence, représentant M. le Conseiller de  
Coopération et d'Action Culturelle.  
Mme Lautonne, Directrice des cycles 1 et 2.  
M. Marcellet, Directeur du cycle 3.  
M. Gómez, CPE.  
Mme Guevara, Directrice des études espagnoles

Représentants du personnel :

Mme Dolfo, enseignante du premier degré.  
M. Carrat, enseignant du premier degré.  
M. Di Salvo, enseignant du second degré.  
Mme Krawczyk, enseignante du second degré.  
M. Michel, enseignant du second degré.  
Mme Garcia Barbera, enseignante du second degré.

Représentants des parents d'élèves:

Mme Lopez de la Fuente, Présidente de l'A.P.A.  
Mme Cannon  
Mme Bardey  
M. Medina  
M. Corona  
M. Pico

Représentants des élèves :

Mlle Burgos Fuster, TS1.  
M. Nuñez Marin TS2.  
M. Espi Muñoz, vice-président du CVL

Autres membres présents :

M. Viratelle, Personne qualifiée.  
M. Letailier, Personne qualifiée.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h40 et propose une inversion de l'ordre du jour permettant d'installer d'abord le conseil d'établissement.

Aucune question diverse n'ayant été soumise, il sera fait l'économie du point 11 de l'ordre du jour.

### **I) INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT :**

En cas d'absence de monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle, après accord avec ce dernier, c'est le représentant du Consul de France à Valence, à savoir monsieur Pablo BROSETTA qui le remplacera es-qualité.

Il est procédé à une présentation des membres par collègue.

Cette année il n'y a pas de représentant des personnels administratifs et techniques ce que nous pouvons que regretter. Le quorum devra cependant être calculé sur la composition complète, à savoir  $3 \times 8 = 24$  (Quorum de 13)

Proposition des deux personnalités locales :

. Jacques VIRATELLE, Président honoraire de l'association de bienfaisance de Valence.

. Pascal LETELLIER, Directeur de l'Institut français de Valence.

Le C.E. donne son accord pour ces deux propositions.

Est à noter la présence en début de séance des suppléants qui sont électeurs et éligibles pour le conseil du second degré et les conseils de discipline. Ils quitteront la salle après ces élections.

### **II) ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 3 JUIN 2010 ET DU 5 OCTOBRE 2010 :**

Les annexes seront bien entendu jointes aux procès verbaux définitifs c'est-à-dire après adoption ce jour des éventuelles modifications.

#### **II.1 Procès verbal de la réunion du C.E. du 3 juin 2010 :**

Aucune remarque. Le P.V. est adopté.

#### **II. 2 Procès verbal de la réunion du C.E. du 5 octobre 2010:**

M. le Proviseur précise que certains membres lui ont déjà fait part de modifications qu'ils souhaiteraient voir apportées, la parole leur est donc laissée :

M. Carrat, représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré (SNUIPP) souhaite retirer le terme « *indigne* » à la page 2 et propose : « Les conditions d'accueil des élèves, dans certaines classes, ne sont pas satisfaisantes »

M. Michel, représentant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (SNES) propose de remplacer le terme « *incompréhensible* » prêté aux représentants des parents à propos de la déclaration du SNES-FSU Espagne, par « des points qui nécessitent des précisions ».

Mme Garcia-Barbera représentant des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (STE), souhaite que figure au P.V. à la page 3, que Mme Fervenza, n'est pas d'accord avec les propos de Mme Gallarza qui avait déclaré que « *les étudiants qu'elle accueille en cours à l'Université qui maîtrisent l'Espagnol et le Français nécessitent une quinzaine de jours pour connaître le Valencien* »

Ces modifications sont acceptées par le C.E. et le P.V. du 3 juin 2010 est adopté

### **III) REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT:**

Une proposition a été jointe à la convocation de ce Conseil. Il s'agit du même règlement que les années précédentes. Le texte n'appelle pas de remarque particulière, il est donc adopté.

### **IV) ELECTION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU SECOND DEGRE:**

Parents et élèves ont communiqué au préalable leurs candidatures aux différents conseils. M. le Proviseur accorde une suspension de séance sollicitée par les représentants des enseignants pour finaliser leur représentation.

Pour rappel, sont membres de droit au conseil du second degré :

- Le Chef d'établissement,
- le Chef d'établissement adjoint
- l'adjoint-gestionnaire,
- le CPE siégeant au C.E.

Représenteront les parents :

- Madame Carole Cannon
- Madame Sandra BARDEY.

Suppléante :

- Madame Martina GALLARZA

Représenteront les élèves :

- Mademoiselle Burgos Fuster
- Monsieur Nuñez Marin.

Représenteront les enseignants:

- Monsieur Augié,
- Monsieur Di Salvo
- Monsieur Michel

Seront suppléants :

- Madame Fervenza,
- Madame Garcia Barbera
- Madame Krawczyk.

## V) ELECTION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES CONSEILS DE DISCIPLINE:

### Conseil de discipline du lycée

Sont membres de droit :

- Le Chef d'établissement
- le Chef d'établissement adjoint
- le CPE du lycée.

Pour les parents :

- Monsieur Rafael RUBIO
- Monsieur José MEDINA ZARAGOZA.

Les représentants des enseignants seront :

- Mme Krawczyk,
- Monsieur Di Salvo,
- Monsieur Hubert
- Monsieur Laëmmel

Les représentants des élèves seront :

- Mlle Burgos Fuster
- Monsieur Nuñez Marin
- Monsieur Espi Muñoz

### Conseil de discipline du collège

Membres de droit :

- Le Chef d'établissement
- le Chef d'établissement adjoint
- l'adjoint-gestionnaire,
- le CPE du collège

Pour les parents :

- Monsieur Rafael Rubio
- Monsieur José Medina Zaragoza
- Monsieur Francisco Forriol

Pour les enseignants :

- Madame Garcia-Barbera
- Monsieur Di Salvo
- Monsieur Hubert
- M. Laëmmel

Les représentants des élèves seront :

- Mlle Burgos Fuster
- Monsieur Nuñez Marin
- Monsieur Espi Muñoz

## VI) MISE EN PLACE DU CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE (C.V.L.):

Monsieur le Proviseur rappelle l'importance d'une telle structure tant dans son rôle de propositions (cf. aménagement salle du foyer ou de la colline...) que du point de vue de l'éducation à la citoyenneté.

Monsieur José GOMEZ, C.P.E en charge du lycée présente, sous forme de diaporama, quelques points importants notamment en précisant que la réforme des lycées concerne également le Conseil des délégués pour la vie Lycéenne : la circulaire n° 2010-128 du 26 août 2010 entraîne un certain nombre de modification dans l'élection des représentants des élèves, elle élargit son champs de compétences et modifie également la saisine de ce dernier.

L'objectif du C.V.L. est avant tout de développer l'expression de la parole des lycéens dans un cadre de dialogue concerté. Il est précisé que:

- *Le C.V.L.* se réunit sur convocation du chef d'établissement avant chaque séance ordinaire du Conseil d'Etablissement.
- Il est obligatoirement consulté sur les points à l'ordre du jour du CE qui relèvent de ses compétences.
- *Le C.V.L* peut se réunir en séance extraordinaire à la demande de la moitié des représentants lycéens sur un ordre du jour arrêté par le chef d'établissement après consultation du vice-président lycéen.

LE CVL est une instance consultative où sont débattues toutes les questions concrètes relatives au travail scolaire et aux conditions de vie des élèves dans l'établissement:

- L'organisation des études et du temps scolaire
- L'élaboration du projet d'établissement, modification du règlement intérieur
- L'organisation du travail personnel
- L'accompagnement personnalisé
- Le soutien et l'aide aux élèves
- L'information liée à l'orientation
- Les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignements européens et étrangers
- Les problèmes liés à la santé, l'hygiène, la sécurité
- Les questions de restauration
- L'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne : foyer des lycéens, cour, espaces verts...
- L'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires
- La mise en place d'animations...

Pour ce qui relève de sa composition, un rappel des textes est fait, notamment le B.O.E.N. n° 30 du 26 Août 2010 (Circulaire n° 2010-128 du 20-8-2010)

Suite aux élections du mercredi 13 octobre 2010 la composition sera la suivante :

10 titulaires (et leurs suppléants) élus pour 2 ans par et parmi l'ensemble des élèves du lycée :

- Espi Muñoz Alvaro T-L/ES (élu à l'unanimité Vice-président le lundi 18 Octobre) (fin du mandat 2011)
- Nuñez Marin David T-S2 (fin du mandat 2011)
- Romero Garcia Gonzalo T-S1 (fin du mandat 2011)
- Benlloch Menchero Javier 1-S1 (fin du mandat 2011)
- Serrano Cebria Ana 1-ES (fin du mandat 2011)
- Izquierdo Comes Ana Maria 1-S1 (élue: 2010-2012)
- Hubert Cuquerella Adrian 1-S2 (élu: 2010-2012)
- Martinez Valls Jesús 2-5 (élu: 2010-2012)
- Martinez Tomas Cristóbal T-ES (élu: 2010-2012)
- Becker Marvin 1-ES (élu: 2010-2012)
- (Suppléant : Romero Garcia Enrique 2-3)

Les représentants des personnels et parents d'élèves.

Professeurs :

- Mme Berthommier Delphine
- Mme Respaut Catherine
- M Läemmel Eric
- M Augié Gilles
- M Gomez José
- Mme Delaigue Cora

Personnels :

- Mme Meis Katia,
- Mme Tebar Amparo

Parents d'élèves :

- Mme Cristina Juan Vidal
- M. Francesc Pico

Mme Gény, représentante des enseignants du 1<sup>er</sup> degré demande quel est l'impact de la Réforme du lycée sur le C.V.L.

Les principaux changements ont été présentés précédemment. Il faut retenir que la philosophie reste la même : donner la parole aux élèves et être à leur écoute.

M. le Proviseur adjoint présente les compétences de la Commission hygiène et sécurité.

Elle est obligatoire dans tous les établissements (Circulaire 93-306 publiée au B.O. n° 37 du 4 novembre 1993). Elle contribue aux réflexions du C.E. sur les questions d'hygiène et de sécurité. En matière de prévention, il s'agit d'analyser les diverses situations pour diminuer les prises de risque. En matière d'hygiène, c'est anticiper et résoudre.

En termes de prévention, par exemple:

- C'est analyser par exemple tout ce qui peut occasionner un risque (incendie par exemple vigilance sur l'électricité, le stockage de solvants...)

- C'est analyser également ce qui relève de l'utilisation de machines outils, des transports de charges...
- C'est mettre en place des plans d'action en direction des élèves: sensibilisation aux problèmes de toxicomanie, aux MST, à l'alcoolisme, par le biais de campagnes d'informations.
- C'est préciser le rôle de l'infirmière (soins, formation à la santé, ...)

Des exemples d'actions possibles :

- Recensement des points dangereux ou problématiques dans l'établissement.
- Pratique d'exercices d'évacuation en dehors des conditions habituelles
- Recenser des travaux à réaliser pour améliorer la sécurité...

La composition de la commission est proposée comme suit:

- le chef d'établissement, président,
- L'adjoint au chef d'établissement,
- le gestionnaire de l'établissement,
- Un directeur d'école,
- le conseiller principal d'éducation siégeant au conseil d'établissement,
- deux représentants du personnel au titre des personnels enseignants,
- un représentant du personnel au titre des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service.
- deux représentants des parents d'élèves, désignés au sein du conseil d'administration par les représentants des parents d'élèves qui y siègent,
- deux représentants des élèves, désignés au sein du conseil des délégués des élèves par ces derniers,
- l'infirmière.

Les membres du conseil d'établissement se prononcent favorablement à la poursuite de la réflexion sur l'instauration de cette commission.

## **VII) COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2010:**

Madame la Directrice des cycles 1 et 2 et monsieur le Directeur du cycle 3 en dressent un résumé.

### **Bilan de rentrée 2010-2011**

- 24 classes C1 et C2 :13 classes en maternelle et 11 classes au C2

(Il est à noter l'intégration d'une élève en situation de handicap en MS)

-16 classes C3, 22 collègues, l'anglais fonctionne en demi-groupe, avec la mise œuvre de doublettes

Information sur les dispositifs d'aide aux élèves, sur le temps scolaire (en français et en espagnol) et hors temps scolaire (*aide personnalisée*, sur le temps de la pause méridienne. Séances de 30 à 45mn en petit groupe de 3 à 5 élèves. Avec accord de principe, signé par les parents des élèves concernés, en début d'année scolaire).

Le tableau ci-dessous est présenté et commenté par Mme la Directrice des cycles 1 et 2:

	Organisation possible		
	Des enseignements ordinaires ...	De l'enseignement des langues ...	De l'aide aux élèves ...
Pendant le temps scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignant dans sa classe</li> <li>- Echange de service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignant de langue seul dans la classe</li> <li>- Doublette (un enseignant en langue + un enseignant en français)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différenciation pédagogique dans la classe</li> <li>- Co-enseignement</li> <li>- Binômes</li> <li>- Décloisonnement</li> </ul>
Hors temps scolaire			Aide personnalisée

#### Sortie sécurisée des élèves de CP :

**1/Sortie Calle Murta :** Les élèves sont accompagnés jusqu'à la sortie par les enseignants.

- Deux points de rencontre pour les élèves de CP et pour ceux de CE1 ont été tracés au sol afin de permettre aux enfants d'attendre les parents retardataires sous un préau couvert.

Deux lignes rouges tracées au sol, non loin de la grille d'entrée de la cour du cycle 2 « invitent » les parents d'élèves à s'arrêter sans aller plus avant pour attendre l'arrivée des classes.

Ces deux dispositifs, respectés par tous, doivent sécuriser, clarifier et améliorer la circulation des personnes à ce moment sensible de la journée scolaire.

La chaîne mobile sera remise en place à l'extérieur, pour empêcher les voitures de se garer sur le passage des piétons sortant de l'école.

#### 2/ Sortie principale- Autobus

Trois « Celadores » de l'établissement regroupent les élèves de CP à l'intérieur du « Tambour 1 » et les accompagnent, par groupes de 2 classes, jusqu'aux autobus.

Les trois celadores assurent ensuite une surveillance active afin que les enfants ne sortent pas des autobus pour jouer sur le trottoir.

#### 5- Bilan de la coopérative scolaire :

-Cycles 1 et 2 :81% de participation .526 adhérents sur 652 élèves, pour un montant total de 8396€.

-Cycle 3 : diminution du fonds de roulement de 5137 € ; au 1<sup>er</sup> septembre disponible : 14 000 € ; augmentation des demandes d'aide des familles ; 78% de participation au cycle 3 soit 5384 €.

Les directeurs remercient les familles pour leur engagement solidaire.

#### Projets éducatifs 2010-2011

-Cycles 1 et 2 :-Sorties scolaires du 1<sup>er</sup> trimestre :



Visite de la ferme « Mas de Capella », école maternelle

Visite et atelier au Jardin Botanique, classes de CP

Sortie au théâtre El musical pour la pièce « Tom Sawyer » de Mark Twain, classes de CE1.

*-Voyages scolaires :*

Sortie scolaire avec une nuitée à Alborache pour les classes de GS, fin mars début avril.

Classe de découverte en France à Egat, dans les Pyrénées orientales, pour deux classes de CE1.

*-Spectacle de Noël :*

Un spectacle musical et animation venu de France : « Troutrouka. »

Les musiques et chants du monde seront à la fois, une invitation au voyage, une ouverture à d'autres cultures ainsi qu'un moment d'échange, de rêve et de plaisir.

Ce spectacle marquera le début des festivités de Noël 2010 à l'école primaire.

**-Cycle 3** : -*Sorties scolaires* (IVAM, station de traitement des eaux, spectacle en anglais...)

*-Voyages scolaires*, classe de neige dans les Pyrénées françaises.

*-Exposition Recycl'art* dans la cour d'honneur, fin novembre sur le thème « Livre de livres »

*-Pour fêter Noël : un spectacle de danses africaines.*

**Informations diverses :**

*-Aménagement de la cour de récréation du cycle 3* (Sur le budget 2011)

Poursuivre la mise en place du béton imprimé : été 2011

Plan d'occupation des sols contraignant. Aucun autre bâtiment ne peut être construit sur la surface de la cour actuelle.

Plan et marquage de la cour du bas et sur le mur possibles au 1<sup>er</sup> trimestre 2011

*-Agrandissement de la salle de motricité des PS/MS*, possible début des travaux vacances de Noël.

*- Projet de salle polyvalente* (à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration) : les besoins du premier degré sont exprimés en ce sens.

**Questions diverses :**

*- Rythmes scolaires, les 26h, horaires du vendredi* : un bilan pourra être réalisé en fin d'année scolaire. (Pas de raccourcissement du temps scolaire actuel envisageable, soit 9 ½ journées par semaine)

*-Exposition et vente de livres en français* pour les fêtes de Noël.

Cet événement annuel doit trouver sa place hors du temps scolaire. Un dispositif différent de celui des années précédentes est à l'étude, en concertation avec l'association des parents d'élèves.

M. Michel, représentant des enseignants du secondaire (SNES) demande des précisions sur ce dernier point.

M. le Proviseur rappelle les textes en vigueur et précise qu'en aucun cas l'école ne doit être un vecteur commercial en offrant un public captif.

Les directeurs ajoutent que des solutions sont à l'étude dans le respect de la législation tout en valorisant la culture littéraire française.

## VIII) BILAN DE RENTRÉE ET PRESPECTIVES:

Nous comptons 1920 élèves à ce jour, dont 1076 en primaire et 874 en secondaire. Une baisse des effectifs au lycée est à relever, les effectifs sont de 320 élèves

Les élèves français représentent 32,2% du total, ce qui indique une légère augmentation. De facto, les élèves espagnols sont en légère baisse: 64,5 %

M. Carrat, représentant des enseignants du 1<sup>er</sup> degré (SNUIPP) demande comment se répartissent les élèves français.

M. Le Proviseur répond que ces élèves se répartissent équitablement sur l'ensemble des niveaux de l'établissement; à l'exception d'une seule division où les Français sont surreprésentés cette année : il s'agit de la 1<sup>ère</sup> L

Les élèves étrangers-tiers représentent 3,3 % soit à peine 64 élèves et seulement une douzaine de nationalités ce qui est bien inférieur à la moyenne des établissements des établissements du réseau AEFÉ (12,3%)

On relève cette année un plus fort taux de départ en fin de seconde que les autres années : plus de 32% (au lieu de 13% fin 2009 et une moyenne de 18 à 20% les dernières années). Ces départs, essentiellement consécutifs à la crainte face aux nouvelles dispositions d'entrée à l'université espagnole, se sont produits en deux temps : la grande majorité fin mai, avant les conseils de classes du 3<sup>ème</sup> trimestre et une seconde vague à la rentrée, surtout en 1S (attente de places plus « effet groupe »). En 2012 nous n'aurons qu'une petite promotion au baccalauréat (80 candidats environ)

Ce nombre se situe en dessous de nos prévisions budgétaires d'où la nécessité de fidéliser nos 137 élèves actuellement en seconde, l'objectif étant d'en garder au moins 110

### Perspectives :

Maintien pour 2011-2012 des effectifs, autour de 1920, ce qui correspond aux effectifs de 2008-2009, puis retrouver 1940 à 1950 élèves en 2012-2013.

Extension de l'établissement. Pour mémoire la première phase du SPSI, dans son aspect uniquement technique, a été approuvée. Nous sommes maintenant en attente de l'arbitrage de l'AEFE et du ministère du budget concernant la faisabilité et le plan de financement. Celui ci impliquera nécessairement une hausse des droits d'écolage, qui devra être validée par les représentants des personnels et des usagers.

Mme Lopez de la Fuente, Présidente de l'APA émet des réserves quant à l'engagement financier des parents.

M. le Proviseur s'engage à ce que rien ne soit décidé sans l'accord préalable des parents, après une présentation détaillée du plan de financement et du projet immobilier.

M. Corona, représentant des parents, demande si une éventuelle subvention de l'Agence est conditionnée par la participation des parents.

M. Le Proviseur répond que rares sont les situations d'importants travaux d'agrandissement qui soient pris en charge en totalité par l'AEFE car cette dernière n'en a pas la capacité financière. L'établissement devra donc avoir la capacité d'autofinancer ces travaux.

M. Pico, représentant des parents d'élèves (APA) dit que les projets sont intéressants mais estime que là n'est pas l'essentiel : compte tenu de la situation de l'établissement il faut établir des priorités : d'abord garder les élèves au lycée avant de penser à construire ou agrandir !

M. le Proviseur en convient, il précise que ses propos précédents ont défini les dites priorités, il rappelle également au C.E. les actions visant à fidéliser les élèves.

Il informe les membres du Conseil d'une réflexion sur la mise en place d'une structure bilingue au niveau du collège permettant d'accueillir élèves non francophones sur projet particulier.

Il faut également et surtout faciliter l'entrée à l'université espagnole et promouvoir la mobilité étudiante (Rappel du contexte sociologique, accès tardif à l'indépendance résidentielle et principalement par le mariage, accès à la parentalité et poids de la famille et du catholicisme) :

Nous devons utiliser l'autonomie laissée par la réforme du lycée et développer les DNL, les certifications complémentaires, etc....

#### **IX) RÉFORME DU LYCÉE : CONSEIL PÉDAGOGIQUE ET HORAIRES DE PREMIÈRE:**

Monsieur le Proviseur informe le C.E. de la composition du Conseil pédagogique 2010-2011.

Il propose Mme Pascale STEINER comme référent culturel. Les membres du Conseil sont d'accord à l'unanimité.

Suit une présentation des nouveaux horaires préparés par le conseil pédagogique lors de sa réunion du 21 octobre 2010.

Mlle Burgos, représentante des élèves demande si tous les lycéens seront mélangés dans les enseignements communs.

M. Le Proviseur répond qu'ils pourront effectivement l'être. Il précise que des enseignements spécifiques regrouperont les élèves par série.

#### **Points débattus :**

Langue de Littérature en LVE en 1L : anglais et espagnol et priorité donnée à la préparation de l'épreuve spécifique de littérature universelle

Place de l'allemand et du valencien en 1L

Dédoublément en physique et SVT en 1S

Accompagnement personnalisé dédié à la préparation aux épreuves spécifiques d'entrée à l'Université espagnole.

Le Conseil d'établissement se prononce à l'unanimité pour ces choix.

M. Pico se félicite de l'utilisation de l'accompagnement personnalisé pour la préparation aux épreuves spécifiques.

M. Le Proviseur rétorque que l'accompagnement personnalisé revêt plusieurs aspects : une aide méthodologique, l'aide et l'approfondissement, l'accès à l'autonomie mais également un travail sur le projet personnel d'orientation de l'élève, et c'est à ce titre que la préparation aux épreuves spécifiques prend tout son sens. Le lycée met, par ailleurs, l'accent sur l'aide aux élèves en seconde comme le montrent des actions comme le séminaire de méthodologie organisée en début d'année.

## **X) BILAN ENTRÉE UNIVERSITE 2010 ET INFORMATIONS DIVERSES:**

### **X.1 Bilan de l'entrée à l'université :**

Le bilan n'est pas aussi « catastrophique » que l'a dit la rumeur, mais il n'est pas non plus satisfaisant: l'analyse des chiffres fait apparaître un taux de 63% de satisfaction sur les 2 premiers vœux.

Les résultats se sont révélés variables d'une série à l'autre, c'est en série ES qu'ils sont les plus mauvais.

Trop d'élèves n'ont pas obtenu de solution satisfaisante (20%)

Mme Cannon, représentante des parents d'élèves, s'étonne de cette situation car les élèves du L.F.V. ont obtenu de très bons résultats au baccalauréat.

M. le Proviseur répond qu'en effet le taux de réussite au bac a été excellent, mais le nouveau système d'accès à l'Université espagnole minore le poids du bac.

Le Proviseur commente dans le détail le tableau des résultats par série (joint en annexe de ce compte rendu).

Les remarques suivantes sont rappelées:

Une forte augmentation de la sélectivité à l'entrée des différents cursus

Le Lycée français de Valence a obtenu de moins bons résultats que les 2 autres EGD car l'offre des études supérieures est limitée et la représentation du privé est faible, donc la sélectivité est plus grande. Par ailleurs, il faut constater l'absence de mobilité de nos élèves.

Le tableau des résultats aux épreuves spécifiques montrent des scores décevants. Ils sont détaillés et commentés, on note des écarts substantiels entre les matières : C'est tout à fait correct en dessin technique et littérature universelle et très insuffisant en mathématique et en physique.

L'analyse met en perspective des axes de progrès : L'inscription et la préparation aux épreuves spécifiques sont indispensables. Il existe pour nos élèves une énorme marge de progression :

l'objectif affiché est de gagner en moyenne entre 2,5 et 3,5 points (1,26 l'année dernière). Ces points en plus auraient permis à la majorité des élèves d'obtenir satisfaction. Enfin, un travail est à effectuer pour développer la mobilité étudiante.

Mme Lopez de la Fuente, Présidente de l'APA souhaite transmettre un message positif aux élèves, à eux de tirer profit des dispositifs mis en place cette année par le lycée «*ils doivent s'investir et nous sommes tous là pour les soutenir* »

## **X.2 Le dispositif 2010-2011 :**

M. le Proviseur adjoint présente le dispositif de cette année, il souligne les trois points suivants :

### **a) Une meilleure information et un meilleur encadrement des élèves :**

Le bureau des études espagnoles est, depuis le début de l'année, ouvert tous les jours de la semaine.

La directrice des études espagnoles, Mme Manuela GUEVARA et son assistante, Mme Maria Teresa SORIANO, reçoivent individuellement tous les élèves de terminale, puis ce sera le tour de ceux de première, pour les conseiller dans leur choix d'études et par conséquent dans les matières spécifiques à préparer (de nombreux documents sont d'ores et déjà à disposition sur le site Web de l'établissement : <http://www.lfval.net/> ).

L'information sur les poursuites d'études en France ou dans les autres pays sera, elle, donnée par le Proviseur.

Le bureau des études espagnoles organisera des rencontres régulières avec les différentes universités et écoles espagnoles d'enseignement supérieur.

### **b) Une meilleure préparation aux épreuves spécifiques :**

De nouveaux enseignants dans certaines disciplines, M. le Proviseur adjoint présente rapidement les huit nouveaux professeurs recrutés cette année, tous sont des professeurs confirmés avec de solides références.

Un travail renforcé avec les enseignants du système français

Une meilleure intégration des programmes français et espagnols

Des groupes allégés

Des préparations plus souvent intégrées dans les horaires de la classe

Une préparation axée sur l'examen final avec des évaluations régulières. Ces préparations concernent les élèves de 1ère et de Terminale (toutes séries)

### **c) Un meilleur suivi des élèves et de leur scolarité :**

Les notes obtenues aux préparations aux épreuves spécifiques seront annexées dans le bulletin scolaire.

Un suivi quotidien de l'assiduité et du travail des élèves sera assuré et la communication avec les parents sera régulière.

Des examens blancs seront organisés en cours d'année pour toutes les épreuves spécifiques proposées dans l'établissement, en semaine ou certains samedis matin.

Des conseils seront donnés aux élèves en fonction de leurs résultats sous forme de « coaching ».

Les inscriptions à la préparation aux épreuves spécifiques sont en net progrès par rapport à l'an passé : on note par exemple que 77,5% des élèves ont choisi de se préparer à au moins deux épreuves, contre 57% l'an dernier.

En terminale, la progression des inscriptions est encore plus importante:87,2% des élèves ont choisi de se préparer à au moins deux épreuves, contre 54,3% l'an dernier.

Madame la Directrice des études espagnoles remercie l'A.P.A. pour son aide au recrutement des professeurs assurant la préparation aux épreuves spécifiques, des références très intéressantes nous ont été transmises. Elle précise également que le suivi des élèves s'effectue au quotidien grâce à l'ouverture de son bureau toute la journée. Enfin, la liaison avec l'UNED est maintenant effective, nous avons connaissance de tous les coordonnateurs.

### X.3 Informations diverses :

M. le Proviseur informe les membres du Conseil d'établissement de

- La visite de Madame la Conseillère culturelle adjointe, de Mme l'Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Madrid et de M. le Proviseur coordonnateur auprès de l'AEFE le 5 novembre dernier pour présentation de l'établissement. Une rencontre a été organisée avec les représentants de l'A.P.A.
- Un accord permettant d'accueillir des jeunes (de 16 à-25 ans) en service civique dans les EGD du réseau (AEFE/Agence du service civique) a été signé, une indemnité de 440 Euros de l'état est versée au jeune et l'établissement s'engage à lui donner une aide supplémentaire pour l'hébergement et les frais de voyage.
- Une formation « Prévention et secours civique » PSC1 pour élèves de 1ères a débutée, elle est assurée par Mme Fargues, infirmière du L.F.V.
- Le calendrier bac blanc avec l'intégration des épreuves spécifiques aura lieu du jeudi 16/12 (pour les TS) ou vendredi 17/12 (pour les autres séries) au mercredi 22/12.
- Le 12 janvier 2011 aura lieu une réunion à Madrid sur l'évaluation en présence de madame la directrice de l'AEFE et du service pédagogique.
- Le 13 janvier une importante manifestation dans le cadre du projet « Femmes de la méditerranée » aura lieu à Madrid.
- L'événement « Hommage à Albert CAMUS » aura lieu du 02/12 au 22/12. avec la participation de Mme Cuquerella enseignante du L.F.V
- Une conférence dans le cadre de *l'Ecole des parents* le 30 novembre sur le thème de l'alimentation à l'Institut français de Valencia.

La séance est levée à 21 heures

Le secrétaire de séance

Le Proviseur